Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **27 (1935)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Des milieux compétents ont déjà reproché à la Division du commerce du Département fédéral de l'Economie publique de ne pas avoir profité des occasions qui se sont présentées d'améliorer le système des payements (notamment avec la Hongrie) et cela faute de personnel. Il est probable que le système de clearing s'est développé à un rythme auquel ne s'attendaient pas les autorités et pour lequel elles n'étaient pas préparées. C'est là un fait qui ne devrait pas se produire si l'on songe à l'importance de ces méthodes pour ce qui concerne la création d'occasions de travail et l'amélioration de la balance des payements de la Suisse.

Bibliographie.

Le droit syndical et les doctrines syndicalistes. Etude juridique et sociologique, par Dragoslav B. Todorovitch, docteur en droit, diplômé des sciences politiques. Un volume, 400 pages (16 × 25), broché fr. 35.—. Franco France: 37 francs; étranger: 41 francs français. Librairie technique et économique, Paris.

... « Le syndicat est une institution, un groupement de défense des intérêts professionnels ... Le syndicalisme constitue la fonction politique des syndicats, les conceptions qui font de ceux-ci des groupements animés, vivaces. »

C'est à présenter une vue d'ensemble systématique, tant du droit syndical ouvrier dans les différents pays que des doctrines qui l'animent, que s'est attaché l'auteur.

Son travail comprend deux grandes parties: l'évolution du droit syndical, le conflit des doctrines syndicalistes.

La première: *Evolution du droit syndical,* présente un ample panorama des différentes législations en matière de droit syndical, allant des régimes juridiques retardataires en matière de syndicats (Japon, Bulgarie), au régime juridique des syndicats à unité de classe (U. R. S. S.), en passant par les régimes juridiques des syndicats groupements de droit privé (France, Grande-Bretagne, Inde britannique, Belgique, Suisse, Hollande, Tchécoslovaquie, Pologne, Etats baltes, Etats-Unis, Hongrie), les régimes juridiques des syndicats à juridiction obligatoire du travail (Canada, Danemark, Chine, Afrique du Sud, Australie et Nouvelle-Zélande, Norvège), les régimes juridiques de Chambres professionnelles (Luxembourg, Yougoslavie), les régimes juridiques des syndicats collaborateurs de classe (Italie fasciste, Espagne, Allemagne hitlérienne, Autriche, Roumanie). De cette vue d'ensemble, l'auteur tire des rapprochements, dégage les points communs et les différences existant entre les multiples législations ainsi confrontées.

La deuxième partie du livre (*Le conflit de doctrines syndicalistes*) analyse les différents courants d'idées qui inspirent le mouvement syndicaliste. Les conceptions de Georges Lorel, Paul-Boncour, Georges Valois, sont démontées tour à tour. Une place plus importante est faite aux idéologies qui sont à la base des grands mouvements actuels: syndicalisme des « jaunes », syndicalisme chrétien, syndicalisme anarchiste, syndicalisme social-démocrate, syndicalisme communiste sont confrontés et discutés.

Une copieuse bibliographie d'une trentaine de pages complète cet important travail que l'auteur, plein de son sujet, a traité avec l'ardeur et le mouvement propres aux seules expériences vécues.